

La Piscine d'Ixelles

1904 - 2004

a 100 ans



S
U
N
E
O
O
R



.....

.....

Piscine d'Ixelles:
rue de la Natation, 10
1050 Bruxelles
Tél.: 02 515 69 15/31

Une action du Collège des Bourgmestre et Echevins à l'initiative d' Anne DE BUYST, Echevine des Sports et des Transports



Mai 1904 - mai 2004, notre piscine d'Ixelles à cent ans.

J'ai ainsi le grand plaisir de vous présenter la brochure qui retrace notamment l'historique de notre bassin.

Une histoire riche en multiples événements, une histoire riche aussi des milliers de nageurs jeunes et moins jeunes qui se sont succédés, certains pour tout simplement s'ébattre dans l'eau quelques heures de temps en temps, d'autres pour y pratiquer leur sport favori, d'autres encore comme les nombreux élèves de nos écoles pour y décrocher leur premier brevet de natation ou tout simplement apprendre à nager grâce aux maîtres nageurs compétents.

Malgré ses 100 ans, notre piscine est cependant une des plus sûres de Belgique grâce aux nombreux travaux de rénovation effectués. De plus, elle a été tout récemment adaptée aux dernières normes de sécurité de l'arrêté du gouvernement bruxellois.

Actuellement, des clubs et groupements sportifs sont particulièrement actifs et doivent être mis en exergue pour les efforts qu'ils mènent en vue de promouvoir la pratique de la natation (Cercle de Natation d'Ixelles), du water-polo (Royal Ixelles Swimming Club, qui fête également ses 100 ans), de la plongée sous-marine (Clubs Idea-Adip et Cap Odyssee) et de l'aquagym (XL Aquagym Bien-être et Aqua-lo).

Pour terminer, je souhaiterais remercier les Echevinats et leurs Services (Archives, Urbanisme, Propreté publique, Culture, Travaux publics, Architecture, Affaires sociales, Information, Infographie, Imprimerie, Sports et Piscine) pour leur précieuse collaboration dans la réalisation de la brochure et pour leur participation à la réussite de la jour du 16 mai 2004.

Bonne lecture et longue vie encore à la piscine.

Anne DE BUYST, Echevine des Sports

100 ans,
100 ans,
cela se fête,
cela se fête,
cela s'écrit
cela s'écrit

Le centenaire de notre piscine et les anecdotes qui jalonnent son histoire démontrent à quel point le 20^{ème} siècle a vu notre société se transformer comme elle ne l'avait probablement jamais fait aussi vite au cours de deux millénaires ...

Comme vous le lirez dans cette brochure, lorsque l'opportunité de la construction du bassin fut abordée au Collège à la fin du 19^{ème} siècle, l'on doutait encore des réels bienfaits de l'eau et de la propreté sur la santé des individus.

On débattit longuement de la durée de la journée de travail pour le personnel du bassin qui passa de 16 heures à 10 heures et il fut aussi question de la nécessité de réserver des après-midis de baignade aux femmes, totalement exclues le reste du temps!

Un Echevin justifia cette "première" en déclarant "qu'après tout, la femme, comme l'homme, a besoin de se laver, d'autant plus que beaucoup d'entre elles travaillent dans des industries insalubres".

Réac?

On peut s'en consoler à trop bon compte en constatant que c'était pire ailleurs: à Bruxelles-Ville, seuls les petits garçons pouvaient s'adonner à ce que l'on appelait comiquement les exercices natatoires, à la manière de ceux qui aujourd'hui parlent de cocktails dînatoires...

Progrès?

Oui, mais ...

Un siècle plus tard, le barbotage mixte ne fait plus l'unanimité et l'inégalité subsiste, même sous nos latitudes, quant à l'accès à la santé et au bien-être.

C'est que le bain de la prospérité n'est pas pour tout le monde. Chacun ne s'en soucie pas; beaucoup de nos concitoyens répugnent, au sens figuré, à se mouiller, à se jeter à l'eau, à faire des vagues. Mais pas question aujourd'hui de ... doucher les enthousiasmes.

Brassons plutôt les éloges pour tous ceux et toutes celles auxquels nous devons cette plongée dans cette histoire d'eau...

Willy Decourty, Bourgmestre

Historique

Création de la piscine (1899-1905)



L'histoire de la piscine débute le **17 janvier 1899** par un concours pour la construction d'un bassin de natation. Seuls deux projets sur cinq retiennent l'attention du jury mais leur budget, supérieur aux 100.000 francs imposés par la Commune, les écarte de la sélection. Les autres projets ne remplissent pas toutes les conditions du cahier des charges du concours.

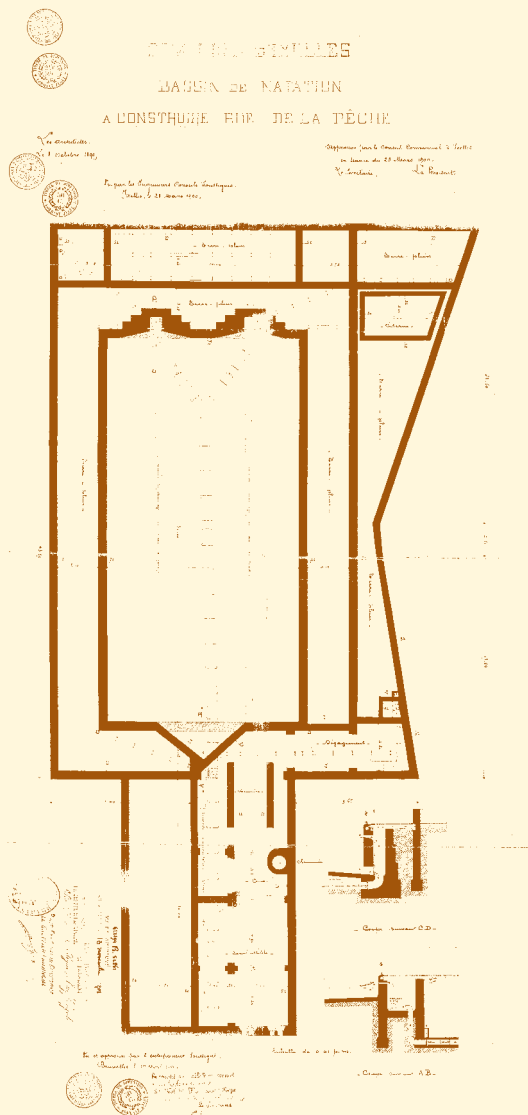
Nullement découragé, le Collège de la Commune d'Ixelles demande aux auteurs du meilleur des deux projets de modifier leurs plans en supprimant le 1er étage de cabines afin de diminuer le coût des travaux. Les **architectes Alexandre Cooreman** et **Jules Rau** relèvent le défi. Ils répondent au cahier des charges et dressent les plans d'un bassin de natation avec lavabos, douches et cabines, à construire sur un terrain appartenant à la commune, rue de la Pêche. Elle prendra le nom de la rue de la Natation.

Les noms des deux auteurs sont connus dès le mois de mars 1900; par contre, en ce qui concerne la gestion du bassin, il faudra attendre août 1901 pour que le Collège décide de laisser la responsabilité de l'exploitation, avec contrôle constant de la Commune, à Alexandre Cooreman, l'un des architectes du bassin de natation.

Les plans prévoient un bassin couvert de 15 m sur 30 m, ce sera la 1ère piscine couverte de Bruxelles, et donc utilisable pendant toute l'année, alors que d'autres installations bruxelloises ne sont utilisées que pendant la haute saison.

Plan du Bassin de Natation, 28 mars 1900

N.B. L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER LES COTES SUR PLACE.



Historique

Les préoccupations de sécurité

Le projet de base est de procurer des bains aux habitants de la commune d'Ixelles, au plus bas prix possible, voire même gratuitement. Le bassin de natation est considéré comme un service public qui vise en particulier les jeunes, les ouvriers et les militaires. Selon un échevin, " l'ouvrier, lorsqu'il quitte l'usine, où souvent il a travaillé dans des matières malpropres, d'où il sort noir de poussière, doit pouvoir se laver, se nettoyer, avant de rentrer chez lui. " (1)

Le Collège précise dès 1899 ses souhaits quant à l'exploitation du bassin. Le cahier des charges prévoit un projet de règlement d'ordre intérieur et un tarif des bains.

L'eau du bassin de natation devra être maintenue à une température constante de 24 à 25 degrés centigrades, et l'air de la salle et des cabines à 18 degrés au moins. Le cahier des charges stipule également que l'exploitant pourra utiliser les eaux chaudes de condensation, à condition de les débarrasser de toute trace d'huile, de graisse ou d'autres impuretés.

D'autres exigences sont posées, comme l'entretien de la piscine. Le bassin nécessite, pour être rempli à la température désirée, une durée d'environ 18 heures. En comptant 2 heures pour la vidange et le nettoyage de la piscine, une inter-

ruption complète dure 20 heures. La solution est trouvée: le bassin sera vidé obligatoirement une fois par semaine le dimanche après-midi et ouvrira le lundi à 9 heures.

Les conditions hygiéniques de l'eau de la piscine seront d'ailleurs excellentes, car un écoulement continu de 26 mètres cubes d'eau par heure renouvellera l'eau du bassin toutes les 28 heures.

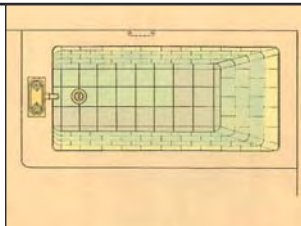
Rapidement, des modifications sont demandées par les membres du Collège. Ainsi, les entrepreneurs sont priés d'ajouter au projet un bâtiment annexe avec dix baignoires, ce qui manquait dans les installations initiales. Ces baignoires permettent aux habitants du quartier de disposer d'un "luxe" dont ils n'ont pas l'usage chez eux.

L'enduit au ciment prévu pour le fond du bassin de natation est également remis en question; il est remplacé par un carrelage en céramique. Il faut en effet disposer d'un éclairage convenable au fond du bassin, afin de pouvoir porter secours en cas d'accident.

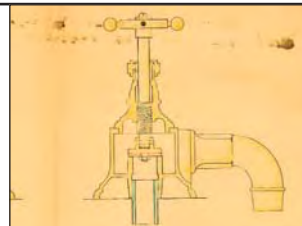
La sécurité revient comme une des plus importantes préoccupations en ce début de siècle, que ce soit pour les installations ou le personnel. Ainsi, les sauveteurs engagés devront être des nageurs de profession aptes à effectuer les gestes de secours dans les délais les plus brefs.



Vue de la piscine (années 1980)



Baignoire carrelée



Robinet pour baignoire



Détail du garde-corps

Historique

Hygiène et santé

Un membre du Collège met aussi l'accent sur la durée de la journée de travail. "Il ne serait pas possible, pour la sécurité des baigneurs de laisser le personnel à la tâche depuis 6 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir; stipulez donc que la journée de travail pour le personnel ne pourra pas dépasser 10 heures."

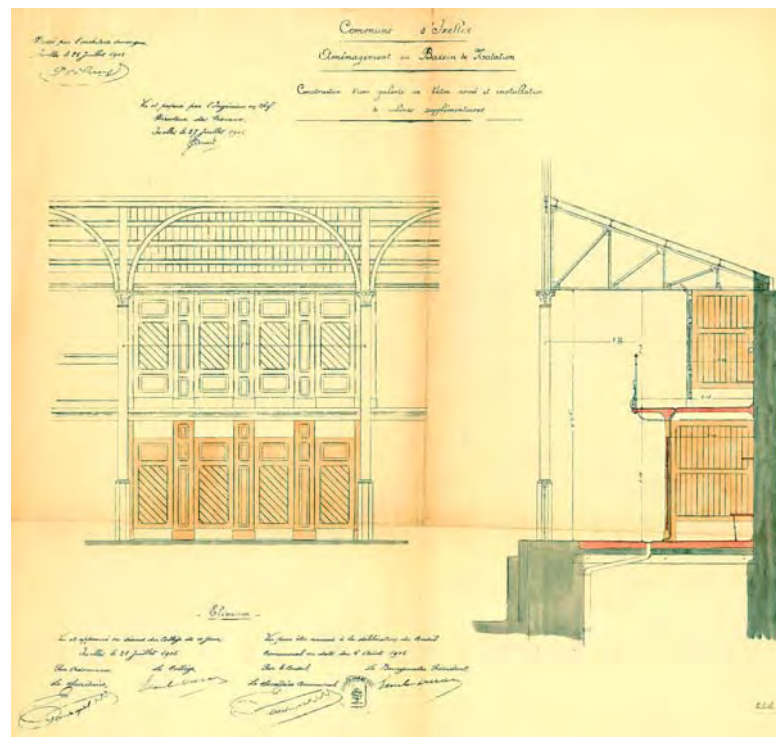
Un autre souci du Collège est l'obtention d'entrées gratuites à la piscine pour les enfants des écoles communales ; une demande est introduite pour qu'un millier de bains soit distribué gratuitement. Les élèves des écoles libres ne sont pas oubliés ; ils bénéficient d'une réduction du prix du bain à 20 centimes, à condition qu'ils se présentent par groupes de vingt au moins et accompagnés d'un instituteur.

Les bienfaits de la piscine sont vantés dans les discussions de l'époque. "La propreté est la base de la santé", affirme un membre du Collège, qui ajoute: "En effet, Messieurs, il est certain que si les enfants sont bien propres, ils seront moins sujets à contracter des maladies".

La notion d'hygiène s'ancre dans les esprits en ce début de XXe siècle, grâce notamment à son introduction dans les écoles. Le changement est lent, les croyances et les habitudes, l'idée du propre et du sale sont tenaces... Pour exemple, une remarque d'un échevin: "on n'aime guère à prendre des bains dans l'après-midi, ce que je considère d'ailleurs comme fort dangereux et engageant des responsabilités lorsqu'il s'agit d'enfants." (2) Les progrès en biologie vont permettre de démonter les mécanismes de contaminations, d'infections...

Les travaux de construction du bassin commencent en avril 1900; en 1902, la piscine est loin d'être terminée. Des problèmes d'instabilité et d'étanchéité retardent le chantier dont les délais sont rapidement dépassés.

L'inauguration du Bassin de natation a lieu le dimanche 8 mai 1904. Une fête est donnée au bénéfice de l'œuvre du "Bon lait pour les petits", conformément à la décision du Conseil communal. La partie sportive est organisée par le "Brussels Swimming Club" qui propose des entraînements et des compétitions de natation. Le caractère festif de cette journée marquera les esprits.



Plan des cabines, 27 juillet 1905

Historique

Horaires

La piscine ouvre donc ses portes dès **le lundi 9 mai** selon les horaires suivants:

Saison d'été: de 6H00 à 19H00

Saison d'hiver: de 8H00 à 21H00

Samedi jusque 22H00, dimanche jusque 14H00

Le lundi, l'ouverture du bassin n'a lieu qu'à 10H00 (et non 9 heures comme initialement prévu).

Deux fois par semaine: une fois le matin de 9H00 à 13H00, l'autre fois, l'après-midi, de 18H00 à 21H00, le bassin est spécialement réservé à l'usage des femmes. Selon un membre du Collège: " A Bruxelles, il n'y a que les enfants masculins qui soient admis à se baigner. Rien ne nous empêchera de retenir des jours de la semaine où seul l'élément féminin pourra se livrer à des exercices natatoires. Et pourquoi pas ? La femme, comme l'homme, a besoin de se laver, de se baigner. Ensuite, il y a beaucoup de femmes qui travaillent dans des industries insalubres." (3)

Les tarifs des bains s'échelonnent entre 0,15 Fr et 0,50 Fr; le prix d'entrée donne droit à un caleçon ou costume et à un essuie-mains. Quant aux tarifs des baignoires, ils vont de 0,30 Fr à 0,50 Fr selon l'heure des bains.

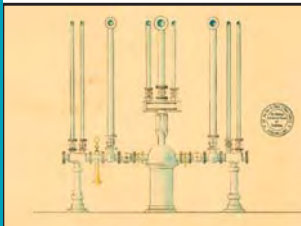
La piscine connaît un succès instantané et engrange un bénéfice de 1.404 Fr dès la deuxième année d'exploitation.

En ce qui concerne les écoles, seules certaines classes des 4e, 5e et 6e années sont conduites au bassin; la piscine connaît une affluence continue. Il est d'ailleurs impossible d'étendre la même faveur à d'autres classes; les écoles des filles n'ont pas non plus la possibilité de s'y rendre.

En 1905, le Collège constate avec satisfaction que "le bassin est beaucoup mieux entretenu que l'an dernier. Le personnel est dans une tenue convenable et beaucoup plus poli avec le public. La clientèle actuelle, d'une correction absolue, est ferme et bienveillante à l'égard du personnel. Le linge est très propre et le service des baignoires assuré dans de très bonnes conditions au point de vue de l'entretien." (4)

L'exploitation de la piscine a commencé.

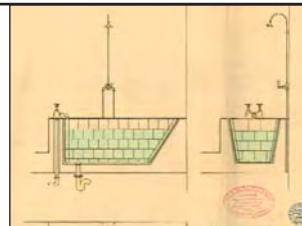
- (1) Conseil communal du 16 juillet 1901
- (2) Conseil communal du 2 juillet 1901
- (3) Conseil communal du 29 juillet 1913
- (4) Conseil communal du 7 août 1905



Plan des tuyauteries



Enfants devant le 95 rue Gray, 1940



Plan des baignoires



Enfant du quartier, 1933

Le quartier

Le coin perdu



Pont de l'avenue de la Couronne



Inondation, rue Gray (début années 90)

La piscine s'installe dans un quartier en cours d'urbanisation appelé "Verloren Hoek" ou "Coin Perdu". La plupart des rues sont ouvertes depuis 1890, à l'exception de la rue Gray, créée en 1857. Cette dernière couvre à la fois le tracé du chemin vicinal n°8, appelé "Damstraet" qui relie Ixelles et Etterbeek, et le cours du Maelbeek, souterrain depuis 1873.

Le franchissement de la vallée est réalisé en 1853 pour l'ouverture de la ligne de chemin de fer Bruxelles- Luxembourg et en 1880 par la prolongation de l'avenue de la Couronne vers le boulevard de grande ceinture.

Pour des raisons de salubrité, le Maelbeek coule dans un égout collecteur qu'il faut agrandir à plusieurs reprises afin de diminuer le risque d'inondation en cas de fortes pluies. L'accroissement de la population et des surfaces bâties multiplient les problèmes.

Le quartier accueille un grand nombre d'ouvriers et d'artisans; ces derniers occupent notamment trois carrés en impasse qui regroupent des maisons autour d'une cour: le carré du Vivier compte 12 maisons et 73 habitants en 1890; le carré des Deux Ponts en compte 3 et 15 habitants; l'impasse du Château en compte 13 et 63 habitants. (1) Ces carrés sont alimentés en eau grâce à un puits.

La Commune décide en 1892 d'élargir les rues du quartier afin de permettre la construction d'immeubles et l'installation de leurs occupants dans des conditions d'hygiène convenables.

En plus d'un bassin de natation et, plus tard, d'une école, le quartier aurait pu accueillir un abattoir. Dès 1867 en effet, la Commune envisage de désaffecter le bâtiment de la rue Jean Van Volsem, actuel Musée d'Ixelles, et de transférer l'activité dans de nouvelles installations à construire à front de la rue

Gray (2). Depuis 1850, la population s'est accrue aux abords de la rue Jean Van Volsem et la circulation du bétail est difficile dans un environnement aussi urbanisé.

La construction de nouveaux locaux sera longtemps postposée pour diverses raisons: les bouchers objectent qu'un terrain marécageux et un site encaissé sont défavorables à la conservation des viandes. En 1890, la solution est trouvée grâce à la Société des Abattoirs et Marchés d'Anderlecht, récemment constituée, qui signe un contrat avec la Commune.

Les bains d'Ixelles, ouverts en 1904, s'inscrivent dans le courant hygiéniste de la fin du 19^{ème} siècle. C'est l'une des premières piscines couvertes destinées à une clientèle de condition modeste, avec celles de Schaerbeek et de St Gilles.





Magasin rue Gray 95, 1934

En 1910 s'achève à proximité la construction d'un ensemble de maisons ouvrières. C'est la première réalisation de la Société anonyme pour la Construction de Maisons ouvrières, fondée en 1906 et devenue la s.a. Le Foyer Ixellois. Il s'agit alors de pallier la pénurie de logements bon marché, suite à la démolition de nombre d'impasses en raison de leur insalubrité. Cette cité est édifée suivant les plans de l'architecte Tournay, désigné à l'issue d'un concours.

Elle s'implante entre les rues du Vivier et des Deux Ponts, sur une bande de terrain de 30 m de large, ce qui limite le gabarit des immeubles.

Le 18 novembre 1937, les autorités communales d'Ixelles et d'Etterbeek inaugurent un jardin d'enfants au n°126 de la rue Gray. Les quartiers voisins du Vivier et de l'Orient à Etterbeek sont en effet dépourvus d'établissements communaux analogues et sont situés loin d'écoles primaires. Le bâtiment est construit sur base d'une convention entre les deux entités et suivant les plans, d'inspiration "Art déco", de l'architecte communal d'Ixelles, Raymond Poppe.

Il sera dirigé par Ixelles mais géré à fonds communs jusqu'en 1954.

Le contrat de quartier mis en œuvre entre 1995 et 1998 vise à la réhabilitation du quartier. Il a permis la réfection de rues et de trottoirs, la construction d'immeubles à appartements, la rénovation d'immeubles anciens, l'assainissement et la réaffectation de locaux industriels à l'abandon.

(1) Rapport sur l'administration et la situation des affaires de la Commune, exercice 1898-1899

(2) Bulletin communal d'Ixelles, Conseil communal, séance du 27 mai 1890

Le quartier

Le coin perdu



Vue de la piscine après rénovation



Cité ouvrière, rue des Artisans

L'Architecture

Description

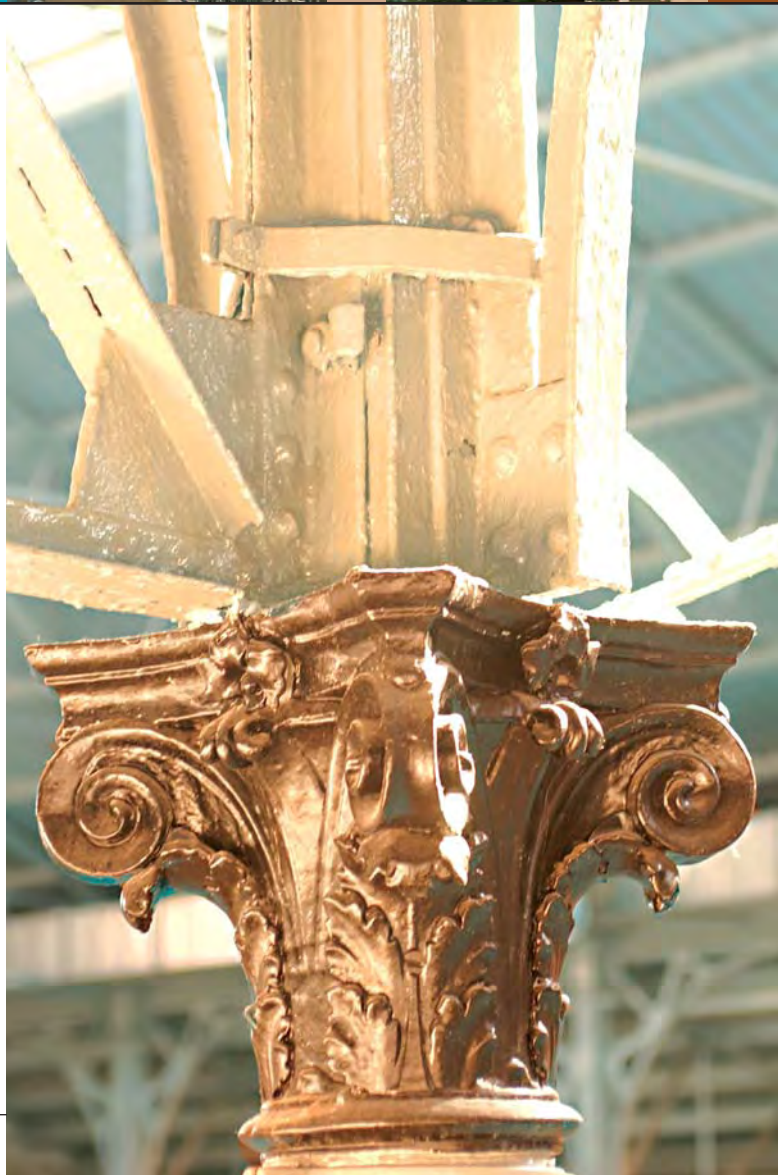


La piscine est construite selon les plans d'Alexandre Cooreman et de Jules Rau (1854-1923), auprès desquels Victor Horta entame sa carrière vers 1880. L'année qui suit l'inauguration de la piscine d'Ixelles, en 1905, Jules Rau réalise les bains de Saint-Gilles. Il est aussi l'auteur de l'école monumentale de la rue Rempart des Moines à Bruxelles (1913).

La piscine d'Ixelles est plus moderne. Le bâtiment se compose de trois parties distinctes dont le traitement architectural exprime clairement les différents usages. A front de rue, l'entrée est flanquée du bâtiment des bains-douches à gauche et, à droite, de l'habitation du directeur. A l'arrière, empruntée à l'architecture industrielle, une charpente métallique légère de grande dimension couvre le bassin et les cabines.

La façade à rue se caractérise par un jeu sobre de matériaux contrastés: brique blanche et pierre bleue. L'entrée est surmontée d'une plaque de marbre portant l'inscription " Bassin de natation "; elle est encadrée de deux pilastres rehaussés du motif de l'aulne ixellois. Elle se prolonge, à gauche, par la façade basse et austère des bains, percée d'ouvertures parcimonieuses, tandis que l'habitation du directeur qui compte deux niveaux s'aligne sur les autres maisons de la rue et s'en distingue peu.

Le bassin est délimité par seize colonnes en fonte surmontées de chapiteaux corinthiens sur lesquels viennent s'appuyer les formes métalliques de la charpente. Tout l'effort décoratif est concentré dans les garde-corps métalliques ouvragés courant sur l'entièreté de la galerie en porte-à-faux qui distribue un second niveau de cabines. L'ensemble est ordonné sur un axe central, matérialisé, à l'avant, par le long couloir d'entrée et, à l'arrière, par le grand lanterneau vitré éclairant le bassin, ainsi que par deux jours en demi-lune situés en vis-à-vis dans les pignons.



La rénovation

Equipements de la piscine

En 1998, vu l'état vétuste des installations, la Commune décide de renouveler le système de ventilation, de placer des nouvelles toitures en zinc, une nouvelle verrière et de remplacer la chaudière.

L'éclairage, les douches et les cabines seront également réaménagés.

Après 18 mois de travaux, la piscine rouvre ses portes le 3 janvier 2000.

ARRETE DE LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Depuis le 10 octobre 2002, un arrêté du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale fixe les conditions d'exploitation pour les bassins de natation.

Qu'en est-il à Ixelles ?

Notre piscine répond en grande partie aux différentes normes qui lui sont imposées, notamment en matière de qualité, température et traitement de l'eau, de qualité de l'air, de ventilation, d'hygiène et de sécurité des baigneurs.

Toutefois, l'infrastructure actuelle de notre bassin ne permet-

tant pas la réalisation de certains travaux de mise en conformité, des dérogations ont été introduites auprès de l'Institut bruxellois pour la gestion de l'Environnement (IBGE) et ont été acceptées.

Ces dérogations portaient sur la disposition des cabines devant garantir la séparation nette des circuits réservés aux personnes "pieds nus" et "pieds chaussés" et les installations sanitaires exigeant une toilette réservée aux handicapés.



Groupe de pulsion de l'air



Laboratoire d'analyse de l'eau



Stockage de l'eau chaude pour les sanitaires



Chaudières

La conclusion

Votre piscine à l'heure actuelle



Si actuellement les parcs aquatiques munis d'infrastructures de haute technologie connaissent un certain succès, les piscines du début du siècle attirent elles aussi nombre de nageurs ravis de profiter de petits trésors d'architecture.

Les bains de Saint- Josse, les bains de la Perche à Saint-Gilles, la piscine du Résidence Palace sont autant de réalisations architecturales majeures, témoins de l'histoire sociale, technique et sportive du XXe siècle.

Certains bassins ont connu une reconversion réussie, telle l'ancienne piscine Art Déco de Roubaix qui abrite depuis 2001 le Musée d'Art et d'Industrie de la ville.

Plus près de chez nous, l'ancienne piscine de la Broucheterre à Charleroi a été transformée en 33 appartements. Le bassin a gardé certaines de ses caractéristiques premières: pavements bleutés courant le long des murs, verrière centrale surplombant l'ancien bassin devenu jardin intérieur ou encore coursives courant sur quatre niveaux et distribuant les circulations intérieures.

Oeuvre des architectes Blondel et Van den Berghe, la piscine est désormais paquebot.

La piscine d'Ixelles a elle survécu à l'arrivée de piscines olympiques, de centres de loisirs "dernier cri" et autres temples balnéaires. Elle offre aujourd'hui un cadre "belle époque" lumineux et propice à la pratique de la natation et des sports aquatiques.

Le bâtiment, ancien établissement public de bains-douches, est aujourd'hui un actif centre de vie et un lieu de rencontre ludique. Il offre de nombreuses possibilités sportives: nata-

tion, water-polo, aquagym, plongée sous-marine ... autant de moments de détente et de plaisir.

Que cette brochure puisse vous donner l'envie de pousser la porte de "votre" piscine, de façon à découvrir une atmosphère début de siècle.

Posez les yeux sur la structure métallique, les carreaux de céramique, les cabines en coursive ou encore les colonnes en fonte; vous serez surpris par la diversité des matériaux utilisés.

Que cette brochure vous encourage à plonger dans le patrimoine de votre commune.

Plongeurs





Détails

Tarifs et renseignements pratiques

ENTRÉE GÉNÉRALE

1,75 € - Hors commune: 2 €

TARIF PREFERENTIEL

- moins de 12 ans ou plus de 60 ans
- famille nombreuse (3 enfants)
- personnel communal

1,25 € - Hors commune: 1,50 €

TARIF REDUIT

- écoles
- associations reconnues et/ou subventionnées par les Communautés et/ou par la Commune
- allocataires sociaux (handicapés, VIPO, chômeurs, demandeurs d'emploi, minimesxés) sur présentation d'une attestation officielle

0,90 € - Hors commune: 1,10 €

Vente de bonnet de bain

1,25 €

ABONNEMENTS

Adultes (1 entrée par jour)

trimestriel:

22,50 € - Hors commune: 32,50 €

semestriel:

43,50 € - Hors commune: 62 €

annuel:

75 € - Hors commune: 100 €

Moins de 18 ans (1 entrée par jour)

trimestriel:

12 € - Hors commune: 18,50 €

semestriel:

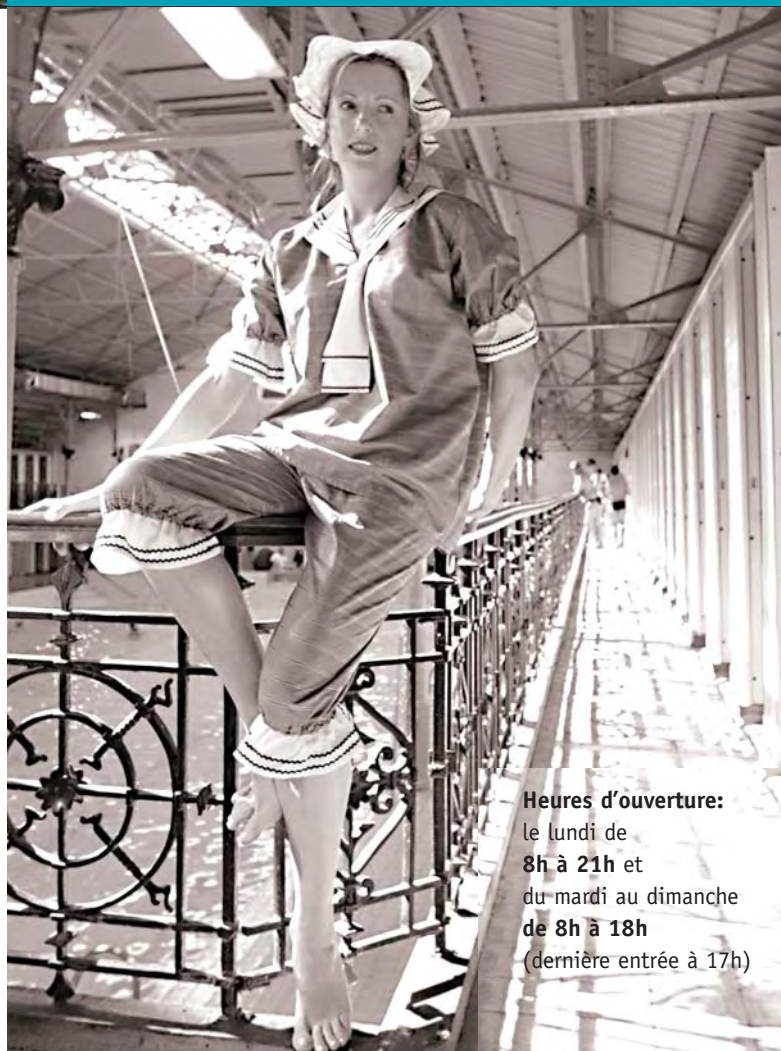
18,50 € - Hors commune: 31 €

annuel:

35 € - Hors commune: 50 €

Personnel communal annuel:

25 €



Heures d'ouverture:
le lundi de
8h à 21h et
du mardi au dimanche
de 8h à 18h
(dernière entrée à 17h)